

# Synergie de la Société Civile pour les Elections Démocratiques, Transparentes et Apaisées, « SCEDTA »

Adresse : 1150, Av Tabora, C/Barumbu, Kinshasa

E-mail : [perogaby@hotmail.com](mailto:perogaby@hotmail.com) , [jblubamba@gmail.com](mailto:jblubamba@gmail.com)

Contact : +243 811 706 897, +243 896 600 071

## Déclaration des Organisations de la société civile sur les opérations de l'enrôlement dans l'aire opérationnelle 1

Nous, acteurs sociaux et membres des organisations de la société civile, engagés dans la promotion des élections démocratiques, transparentes, inclusives et apaisées en RDC ;

Réunis ce 24 janvier 2023 dans la salle des Réunions du CENADEP au cours d'une table ronde dénommée : « Café électoral » autour du thème : « Enrôlement des électeurs, 1mois après ! » ;

Soucieux de contribuer à l'amélioration du processus électoral pour son appropriation et sa crédibilité à moins d'une semaine de la clôture des opérations d'enrôlement dans la première aire opérationnelle comprenant 10 provinces de la RDC ;

Préoccupés par les multiples contraintes et défis liés au processus d'enrôlement des électeurs dans cette première aire opérationnelle, à savoir : le retard dans le déploiement des machines et l'ouverture des centres d'enrôlement, la faible communication par la CENI, le nombre réduit des machines et des bureaux d'enrôlement ; le nombre insuffisant de jours ( 30 jours) pour l'enrôlement ; le faible nombre d'enrôlés ne dépassant pas 60 personnes par jour, la faible capacité technique des agents de la saisie, le monnayage de l'entrée dans la salle d'enrôlement et le non-respect des prescrits de la loi électorale en ce qui concerne l'identification et l'enrôlement des personnes n'ayant aucune pièce exigée pour se faire identifier et enrôler.

Forts des constats préliminaires sur le déroulement des opérations d'enrôlement des électeurs marqués par des nombreuses défaillances des kits électoraux, les capacités limitées des agents électoraux, le faible déploiement des outils et des ressources humaines, la lenteur et le délai très court des opérations d'enrôlement, la faible application de pré-enregistrement ;



AGOPA-DH, RSC

Convaincus du rôle déterminant de la société civile congolaise pour l'amélioration et la réussite du processus électoral en général et des opérations d'enrôlement en particulier ;

Tout en félicitant la CENI pour avoir décidé de prolonger l'opération d'identification et d'enrôlement de 25 jours dans l'Aire Opérationnelle 1, les OSC membres ont formulé, toute de même, les recommandations suivantes :

## A la CENI

- Augmenter le nombre de machines et de centres d'inscription ;
- Communiquer et sensibiliser davantage les populations congolaises sur les opérations d'identification et d'enrôlement ;
- Organiser et amplifier une communication et une sensibilisation spécifiques pour les nouveaux majeurs ;
- Organiser et amplifier la communication sur l'utilisation de l'application de pré-enregistrement ;
- Désinfecter les lunettes que l'on utilise après chaque usage pour éviter la contamination de Covid-19 ;
- Mettre à jour le site web de la CENI pour actualiser les informations ;
- Payer les agents commis aux opérations d'identification ainsi d'enrôlement sans attendre de le faire seulement à la fin du mois ;
- S'assurer que les opérations d'identification et d'enrôlement ne privent pas les élèves de leurs salles de classe ;
- Partager avec les Organisations de la Société Civile le plan de décaissement des fonds alloués aux opérations d'identification et d'enrôlement ;
- Partager avec les OSC le processus d'achat des nouvelles machines, le nombre de machines achetées ;
- Partager avec les OSC le sort réservé aux kits électoraux de 2018 ;
- Exiger des agents commis à l'identification et l'enrôlement des électeurs de respecter les prescrits de la loi pour enrôler les personnes ne possédant pas les pièces exigées pour ce faire.

## Au Gouvernement

- Mettre à la disposition de la CENI les moyens nécessaires conformément à son plan de décaissement notamment pour les opérations d'identification et d'enrôlement.

Fait à Kinshasa, le 23 janvier 2023

### Les organisations signataires

1. CENADEP ;
2. ASADHO ;
3. PRODDDES ;
4. ODEP ;
5. AGOPA-DH ;
6. INDEV-CONGO ;
7. RODHECIC ;
8. CORAP ;
9. RSC ;
10. UCMPM ;
11. AECMK ;
12. FFGRN ;
13. ROPAFKI ;
14. POFQ ;
15. LINELIT/AETA ;
16. CERJI ;
17. COLLECTIF 24